BAFA à 1€ pour les Epônois

La ville de Mézières-sur-Seine, conventionne avec l'AFOCAL, l'organisation d'une formation générale au BAFA à partir du 18 avril 2026. Les communes d'Epône et de Mézières-sur-Seine souhaitant renforcer leurs partenariats, 5 places sont proposées aux jeunes Epônois. Le stage est ouvert à tous, à partir de 16 ans.



L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir la qualification nécessaire à l'encadrement de manière occasionnelle non professionnelle des enfants et adolescents en accueil collectif.

Quand ?

Les stagiaires doivent être impérativement présents les 8 jours consécutifs :

- du 18 avril au 25 avril inclus
- de 9h à 17h

Pour qui ?

Pour les jeunes entre 16 ans (révolu le 1er jour du stage BAFA) et 26 ans.

Contreparties

Les candidats s'engagent, en contrepartie de la prise en charge financière des frais de formation, à réaliser un nombre d'heures de travail au sein de la collectivité en lien avec le service Enfance Jeunesse. À titre estimatif, une formation facturée 300 € sera compensée par 20 heures de travail. Ce temps de travail devra être réalisé dans un délai de 12 mois maximum après la fin de la cession de formation théorique.

Inscriptions

Afin de pouvoir participer à cette session, nous vous invitons à vous inscrire via le lien suivant : https://www.jeunes.gouv.fr en cliquant sur « s'inscrire au BAFA-BAFD ».

Cette inscription vous donnera un numéro d'enregistrement qui sera votre carte d'identité jeunesse et sport.

Une fois cette étape réalisée, nous vous remercions de déposer en mairie dès que possible, le formulaire de demande d'aide communale ci-joint complété et accompagné de :

- La copie de votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Une attestation d'hébergement si le justificatif de domicile n'est pas à votre nom
- Une copie de la pièce d'identité de l'hébergeur
- La charte d'engagement ci-jointe complétée et signée
- 1€ en espèce ou chèque bancaire à l'ordre de « Régie Enfance Jeunesse et vie scolaire »

N'oubliez pas que le nombre de places est limité, il est donc important de vous inscrire rapidement pour garantir votre participation. Vous pouvez déposer votre dossier de candidature à l'accueil de la Mairie d'Epône jusqu'au 10 avril 2026 inclus.

Nous vous invitons à récupérer le dossier à compléter directement sur le site de la ville de Mézières-sur-Seine en

cliquant ici.

Nous sommes impatients de vous accueillir lors de cette session du BAFA et de vous accompagner dans votre parcours vers l’animation.

Infos pratiques

Les stagiaires doivent être impérativement présents les 8 jours consécutifs :

- du 18 avril au 25 avril inclus
- de 9h à 17h

Liens utiles
Dossier à télécharger et à compléter
Contact

Service Education Jeunesse : education-jeunesse@epone.fr